



Action & Démocratie
Syndicat national de tous
les personnels de l'éducation



CPE, une profession trop souvent décriée et pourtant indispensable.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2025, un groupe de travail (GT) s'est réuni au Rectorat le mercredi 12 mars 2025 pour étudier la future répartition des postes CPE.

Deux représentants d'Action et Démocratie ont participé, comme chaque année, à ce GT.

C'est pour nous l'occasion de rappeler à quel point nous respectons nos collègues CPE qui, trop souvent, sont isolés dans leur établissement, coincés entre des enseignants qui méconnaissent leurs missions et des chefs d'établissements qui les associent aux personnels de direction quand cela les arrange.

De surcroît, ils ont parfois à subir des agressions de la part de parents de plus en plus intrusifs qui n'hésitent plus à contester les décisions qu'ils peuvent prendre et qui s'adressent pour cela directement aux autorités académiques.

Action et Démocratie Lille constate un mal être croissant chez nos collègues CPE et ne peut rester indifférent à cette situation.

Action et Démocratie Lille rappelle que :

- **Les CPE n'ont pas vocation à se substituer aux enseignants pour régler les problèmes d'indiscipline que ceux-ci peuvent rencontrer.** Comme tous les membres de la communauté éducative, ils contribuent à expliciter, faire comprendre et accepter les règles de vie et de droit en vigueur au sein de leur établissement.
- **S'ils sont amenés à dispenser des élèves de certains cours,** c'est parce qu'ils ont pour mission de veiller à permettre une socialisation au sein de l'établissement par des moments de vie collective ou d'organiser la formation des délégués ou encore d'apporter une contribution essentielle à l'élaboration de projets éducatifs et socioculturels.
- **Les CPE ne sont pas responsables du taux élevé d'absentéisme dans les établissements.** En lien avec l'équipe éducative, ils sont chargés de recueillir et de communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme. Ils sont en mesure de conduire une écoute bienveillante et active afin de mieux connaître les difficultés de toutes natures que peuvent connaître les élèves.
- **Les CPE ne sont pas des adjoints de chefs d'établissement.** Leur statut leur permet néanmoins, d'assurer à temps partiel des fonctions d'adjoint mais uniquement s'ils sont volontaires pour cela.

Action et Démocratie Lille invite l'ensemble des personnels des établissements du second degré à consulter les missions des CPE parues au bulletin officiel du n° 31 du 27 août 2015

Rejoignez Action & Démocratie CFE-CGC ! Adhérer ici
Un syndicat qui agit et qui n'est pas uniquement dans la posture !

Contacts : vincentmehay.adlille@gmail.com ou actionetdemocratie.lille@gmail.com

Site internet : www.ad-ac Lille.fr

L'équipe de Lille est aussi sur Insta : https://instagram.com/ad_lille59
et également sur Facebook : www.facebook.com/action.et.democratie.lille